



**COMITE DE CONCERTATION DU PROGRAMME D' ACTIONS DE
PREVENTION DES INONDATIONS DE L'ARGENS ET DES COTIERS DE
L'ESTEREL**

**SEANCE DU 13 JUIN 2019
COMPTE-RENDU DE SEANCE**

Le comité de concertation du PAPI s'est réuni le 13 juin 2019 à 15h30, en Mairie de Puget-sur-Argens.

Liste des participants :

<i>Nom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Représentation</i>
Olivier AUDIBERT-TROIN	Président	Syndicat Mixte de l'Argens et Communauté d'Agglomération Dracénoise
Eric de WISPELAERE	Sous-Préfet de Draguignan	Monsieur le Préfet du Var, Services de l'État du Var
Marie RUCINSKI-BECKER	Vice-Présidente en charge des risques liés aux inondations	Conseil départemental du Var
Jean-Luc FABRE	Vice-Président du SMA	Syndicat Mixte de l'Argens
Sébastien Perrin	Vice-Président du SMA	Syndicat Mixte de l'Argens et Communauté d'Agglomération Var Esterel Méditerranée
Paul BOUDOUBE	Maire	Ville de Puget sur Argens
Gilles REGIS	Adjoint au maire	Ville de Puget sur Argens
Valérie Marcy	Maire	Ville de la Motte
Alain Vigier	Adjoint au maire	Ville de Draguignan
Hélène Armitano	Adjointe au maire	Ville de Flayosc
Marie-Françoise NICAISE	Ajointe au maire	Ville du Luc-en-Provence
Delphine BARRIAU	Directrice	Syndicat Mixte de l'Argens
Jean-Pierre JOURTAU	Directeur	Syndicat des Eaux du Var Est
Christophe GARRONE	Ingénieur d'Etudes	Maison Régionale de l'Eau
Florent DASPRE	Chargé de mission	DDTM 83
Paul-Christian OLLIER	DGAS	Communauté d'Agglomération Var Esterel Méditerranée
Violaine FERRER	Chargée de mission SHCE	Communauté d'Agglomération Var Esterel Méditerranée
Kévin Bergeron	Animateur Natura 2000	Communauté d'Agglomération Var Esterel Méditerranée

Jean-Luc LAVAURE	Président	Association des Riverains des Cours d'Eau de Puget-sur-Argens
Bibiane NIOUCEL	Présidente	Association pour la Sécurité et la Défense de la Nartuby
Josette FAYS	Présidente	Association Var Inondations Écologisme – VIE de l'eau
Pierre ARNOULT	Président	Association pour la sauvegarde du Patrimoine Naturel
Olivier CAUVIN	Président	Association syndicale libre de la basse vallée de l'Argens
Jean-Claude JEANVOINE		VIVA
Stéphane MOREA		VIVA
Jean-Luc VANDAELE	Vice-Président	AILB
Jean-Pierre MAURIN	Président	ADIRQA
Jacques LAJOUS		ADIRQA
Jean COULET	Secrétaire	ARCEPA
Frédéric PROSPERI		ARCEPA
Thibault VALDISSERA	Consultant inondation	Chambre du Commerce et de l'Industrie
Michel MERLY	Administrateur	Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Jean-Pierre VILAIN	Président Littoral Esterel	Fédération française du bâtiment
Christine GRILLOT	Chargée de projets PAPI	Syndicat Mixte de l'Argens
Claire SCARCERIAUX	Chargée de projets PAPI	Syndicat Mixte de l'Argens
Matthieu SEBIRE	Chargé de projets	Syndicat Mixte de l'Argens
Nikolas Aubourg	Chargé de projets	Syndicat Mixte de l'Argens
Olivier BALIEU	Chef de Projet	Société du Canal de Provence

Ouverture de la séance par Monsieur le Sous-Préfet de Draguignan, Monsieur le Président du Syndicat Mixte de l'Argens et Monsieur le Maire de Puget-sur-Argens

Monsieur Paul BOUDOUBE, Maire de Puget-sur-Argens, accueille les participants et les remercie pour leur présence.

Monsieur Éric de Wispelaere, Sous-Préfet de Draguignan rappelle que les délais du PAPI sont courts (la convention portant jusqu'en 2022) et il salue les efforts du SMA et des autres maîtres d'ouvrage pour lancer les actions du Programme, malgré leur nombre et leur complexité, dans un délai aussi réduit.

Monsieur Olivier Audibert-Troin, Président du Syndicat Mixte remercie Monsieur le Sous-Préfet et monsieur le Maire de Puget-sur-Argens ainsi que les participants pour leur présence. Il souligne l'importance du rôle de l'État dans le suivi et la mise en œuvre des actions portées par le Syndicat Mixte de l'Argens et remercie notamment les services de la DDTM pour leur soutien quotidien.

En ce qui concerne les actions de travaux du PAPI, il souligne l'importance et la difficulté de la maîtrise foncière qui va souvent s'avérer nécessaire : ce sera le cas sur la Nartuby mais aussi pour les projets lancés à Brignoles et en Basse Vallée de l'Argens ainsi que sur d'autres secteurs. Il indique que l'attachement à leur patrimoine de nombreux riverains des cours d'eau rend délicate l'acquisition d'emprises pourtant indispensables aux projets permettant d'améliorer la protection de ces mêmes

riverains. Monsieur le Président du SMA fait appel aux Associations présentes sur le territoire de l'Argens pour diffuser cette information essentielle et ainsi sensibiliser les populations.

Madame Marie Rucinski-Becker, Vice-présidente du Conseil départemental en charge des risques liés aux inondations, rappelle que le Département se tient aux côtés du SMA dans la réalisation du PAPI et est investi dans la problématique des inondations et des milieux aquatiques depuis 2010 avec la mise en œuvre du PAPI d'intention qui a précédé le PAPI Complet porté par le SMA. Le Département est également maître d'ouvrage de deux actions du PAPI Complet, en particulier l'Action 9 qui porte sur la sensibilisation des scolaires et qui a concerné environ 700 élèves lors de l'année scolaire 2018-2019.

Avancement des actions du PAPI

Les services du SMA font une présentation de l'état d'avancement de l'ensemble des actions du PAPI (*voir présentation en annexe*).

En synthèse, sont à ce jour :

- Terminées : 5 actions (soit 8%) pour 1 174 000 € ;
- Engagées : 46 actions (soit 73%) pour 79,30 M€ ;
- Non engagées : 12 actions (soit 19%) pour 14,49 M€.

Le montant globale des actions du PAPI complet s'élève à 94 965 783 €.

Les services du SMA et les représentants des différents maîtres d'ouvrages exposent ensuite l'avancement de chacune des actions présentant des évolutions depuis le dernier COTECH et dont ils assurent le portage.

Interventions des membres du Comité

Monsieur MOREA, représentant la FDSEA et VIVA, demande pourquoi l'opération sur le secteur des Esclamandes est arrêtée.

M. Perrin répond que plusieurs scénarios d'évacuation des débits de l'Argens vers la mer au niveau des Esclamandes ont été évalués mais que l'efficacité hydraulique de l'opération sur ce secteur demeure faible pour des coûts conséquents liés aux contraintes du site. La recherche de nouvelles solutions est en cours d'étude sur d'autres secteurs.

Monsieur MOREA Stéphane, représentant la FDSEA et VIVA, soulève la question de la présence de 300 familles de gens du voyage en bordure de l'Argens sur la commune de Puget-sur-Argens. D'après monsieur MOREA, ces personnes achètent des petites parcelles de terres puis remblaient le lit majeur pour installer des habitations. Il demande ce que l'Etat compte faire pour gérer cette situation.

Monsieur Éric de Wispelaere, Sous-Préfet de Draguignan, prend note de l'information et se rapproche de ses services pour identifier les pistes d'actions pour endiguer cette problématique prégnante sur le bassin versant de l'Argens.

L'association ADIRQA demande si les travaux engagés sur la Basse Vallée de l'Argens vont permettre des changements de zonage du PPRI sur les communes concernées.

Monsieur Olivier Audibert-Troin, Président du Syndicat Mixte, précise qu'avant toute chose, il est primordial de mettre en sécurité les populations. Dans le cas où un éventuel changement d'inondabilité de zone serait envisagé (après la réalisation des travaux et une longue période d'observation), il s'agirait de faire une demande au cas par cas qui serait étudiée par les services de l'Etat.

Mme Nioucel, Présidente de l'ASDN, précise que les associations portent au quotidien un discours positif et de conciliation vis-à-vis de la population sur les sujets de la mise en œuvre des travaux et sur les questions foncières que les travaux impliquent.

Mme Nioucel soulève également la problématique du chemin des Lônes à Draguignan. Le SMA propose un constat et un diagnostic partagé autour d'une réunion avec les riverains sur site dans les meilleurs délais.

Mme Nioucel interroge également les membres du Comité et sur la nouvelle station hydrométrique de la Nartuby amont (sous maîtrise d'ouvrage de la DREAL), venant remplacer la station de Rebouillon détruite en 2010 : la localisation plus en aval (La Clappe) de la nouvelle station, par rapport à celle de Rebouillon laisserait moins de temps de réaction face à une crue.

Monsieur Nikolas Aubourg du SMA répond en précisant que la station a été placée plus en aval, afin d'avoir une information hydrologique plus complète et pertinente. Cela permet donc de réaliser des prévisions pluie-débit plus précises et donc, une meilleure anticipation des phénomènes de crue lors de forts événements pluvieux. Ainsi, l'information aux communes et populations sur un risque d'inondations pourra se faire plus tôt, par rapport à l'ancienne station. Monsieur Aubourg, ainsi que la DREAL, se tiennent à la disposition des membres du COCERT pour toute précision.

Madame Josette Fays, Présidente de Association Var Inondations Écologisme demande que soient présentés en réunion publique les impacts concrets des travaux en matière d'enjeux évités, populations mises à l'abri, du nombre de propriétaires bénéficiaires et expropriés.

Monsieur Olivier Audibert-Troin propose de présenter les résultats des Analyses Coûts-Bénéfices des opérations de travaux lors des prochains COCERT et développer la communication sur ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.